



Paris, le 24 janvier 2024

Le BRGM et l'ADEME renouvellent leur accord de coopération sur les enjeux liés au sous-sol pour agir de concert en faveur de la transition écologique

Catherine Lagneau, Présidente Directrice Générale du BRGM, et Sylvain Wasserman, Président Directeur Général de l'Agence de la transition écologique (ADEME), ont renouvelé le 24 janvier 2024 l'accord-cadre liant les deux établissements. Cet accord vise à renforcer leur coopération en termes de recherche et d'expertise pour accroître la connaissance et le développement des potentialités du sous-sol et accompagner les politiques publiques en faveur de la transition écologique.

La collaboration entre l'Agence de la transition écologique (ADEME) et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est ancienne : elle remonte aux années 80 et portait à l'époque sur la **géothermie**. Cette collaboration s'était traduite par la création de structures communes tel l'Institut mixte de recherches en géothermie ou la Compagnie française de géothermie. Elle reste plus que jamais d'actualité en déclinaison du plan national pour accélérer le développement de la géothermie, actualisé par l'État en décembre 2023.

Depuis, la coopération entre les deux établissements s'est renforcée, avec l'ajout de deux grandes thématiques : les **sites et sols pollués** (friches industrielles, sols et sédiments pollués, résorption des décharges littorales, etc.) et la gestion efficace des matières premières et secondaires dans le cadre du développement de **l'économie circulaire**.

Signé pour une durée de 5 ans, l'accord-cadre prévoit de nouvelles coopérations à celles déjà existantes. Le stockage géologique de CO₂ figure désormais dans les travaux que l'ADEME et le BRGM sont susceptibles de mener en commun ; il s'agira notamment d'améliorer la connaissance partagée des **capacités de stockage géologique** de dioxyde de carbone dans le sous-sol et d'analyser les interactions avec les autres types d'exploitations (stockages, géothermies, eau potable, etc.) dans une perspective **« multi-usages »** du **sous-sol**. Autre thématique désormais privilégiée : la **recherche sur l'hydrogène « blanc »**. La question de la présence d'hydrogène naturel dans le sous-sol et la possibilité ou non de l'exploiter et de déployer les technologies nécessaires est un axe de recherche émergent qui nécessite un échange d'expertise, tout comme l'étude des possibilités de son stockage souterrain dans des territoires précis.

En élargissant leur accord-cadre initial, le BRGM et l'ADEME s'engagent à poursuivre leurs travaux pour une gestion durable des ressources du sous-sol en faisant intervenir leur expertise complémentaire sur les thématiques communes aux deux établissements. >>>

COMMUNIQUÉ de presse



Sylvain Waserman, Président Directeur Général de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et Catherine Lagneau, Présidente Directrice Générale du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). © ADEME

À PROPOS

L'Ademe

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

Le BRGM

En tant que service géologique national, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Ses programmes s'articulent autour de la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques et la coopération internationale. Pour aller plus loin, www.brgm.fr et sur [@BRGM_fr](https://twitter.com/BRGM_fr)

CONTACTS PRESSE

ADEME : ademepresse@havas.com / 01 58 47 81 28

BRGM : presse@brgm.fr / 02 38 64 46 65